

**COMMUNE DE SAULGE**  
**PROCES VERBAL**  
**DE LA SEANCE DU 22 JANVIER 2019 A 20h00.**

L'an deux mil dix-neuf 22 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAULGE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques LARRANT, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 14 janvier 2019.

**Présents :** MM Jacques LARRANT, Henri LASNIER, Michèle ARLOT, Yves LAURENCIER, Francis ROBIN, Dominique CHARTIER, Christine BRETON, Suzanna FARNHAM.

Elisabeth CHARRIER donne pouvoir à Francis ROBIN.

Alice DUPONT donne pouvoir à Michèle ARLOT.

Nathalie BERGERON donne pouvoir à Henri LASNIER.

Franck SOURY donne pouvoir à Yves LAURENCIER.

Bruno PUYDUPIN donne pouvoir à Jacques LARRANT.

M. Francis ROBIN a été élu secrétaire de séance.

**Ordre du jour.**

01-Approbation du compte-rendu de la séance du 17 décembre 2018.

02-Programmes de travaux 2018-2019.

03-Compétences Eau et Assainissement.

04-Proposition de périmètre d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux sur le Bassin versant de la Creuse.

05-Personnel.

06-Dératisation année 2019.

07-Droit de préemption urbain.

08-Questions diverses.

**01-Approbation du compte-rendu de la séance du 17 décembre 2018.**

- Rectification au point 3 de la somme des travaux qui évolue de 21730,09 € Hors Taxes à 33 688,98 € Hors Taxes suite à l'ajout des travaux de la toiture et des portes principales.

Le compte-rendu de la séance du 17 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

***Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0***

## **02-Programmes de travaux 2018-2019.**

### **02-1 Village de gîtes**

Le marché pour la fourniture des chalets a été accepté pour un montant de 52 200 €uros Hors Taxes.

Une réunion de préparation de chantier pour l'aménagement des chalets aura lieu le jeudi 31 janvier 2019 à 10 h 30 à la Mairie.

### **02-2 Amélioration des eaux pluviales.**

Le Simer a commencé les travaux pour l'écoulement des eaux pluviales Avenue du Moulin des Dames et au carrefour de la Rue de la Papeterie.

### **02-3 Requalification de l'aire de loisirs. Délib 2019-01**

Le Conseil Municipal sollicite de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Vienne une subvention au titre «ACTIV Volet 2» pour la requalification de l'aire de loisirs et la création d'un village de gîtes pour un public familial

**Votants : 13/ Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0**

### **02-4 Réfection de la salle Espace 2000.**

La Sous-Préfecture a envoyé un accusé de réception du dépôt de la demande de subvention DETR pour les travaux lourds de rénovation de la Salle Espace 2000.

Des devis sont demandés auprès de plusieurs entreprises pour les travaux lourds de rénovation de la Salle Espace 2000.

### **02-5 Plantation Aire de Loisirs.**

Une partie de la plantation provient d'Agriflor pour la somme de 816,99 €uros TTC. Dans le cadre du projet « Pollinisateurs » en coordination avec la Région Nouvelle Aquitaine et l'Ecomusée des arbustes sont fournis par l'association « Prom Haie ».

### **02-6 Appartement 1, Route de Poilieu.**

Le Montant des devis de rénovation de cet appartement s'élève à la somme de 13 414 €uros Toutes Taxes Comprises hors mobilier et équipement.

## **03-Compétences Eau et Assainissement. Délib 2019-02.**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de demander le report des transferts des compétences Eaux et Assainissement à la Communauté de Communes de Vienne et Gartempe au 1<sup>er</sup> janvier 2026 et donc de s'opposer à ces transferts au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Votants : 13/ Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 2**

## **04-Proposition de périmètre d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux sur le Bassin versant de la Creuse. Délib 2019-03**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la proposition de périmètre d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux sur le bassin versant de la Creuse.

**Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0**

## **05-Personnel.**

Le Conseil Municipal décide de verser le complément indemnitaire annuel (CIA) d'un montant de 100 €uros aux employés communaux.

Ce montant est proratisé en fonction du temps de travail.

## **06-Dératisation année 2019.**

Le contrat de dératisation de M. Christophe CHAUMEAU était établi sur l'ensemble des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier la Commune a transféré la compétence assainissement à Eaux de Vienne SIVEER.

De ce fait, le contrat de dératisation devra être modifié et portera sur l'ensemble des réseaux d'eaux pluviales de la Commune.

## **07-Droit de préemption urbain.**

Le Conseil Municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption urbain sur le bien cité ci-dessous :

- Parcelle AO 45 située la Grande Broue d'une superficie de 945 m2.

## **08-Questions diverses.**

### **08-1 Grand Débat National.**

- La Commune tient à disposition des citoyens un cahier de doléances à la Mairie. Elle reste à l'écoute de toute proposition pour organiser éventuellement un débat.

### **08-2 Marché de Noël**

- La collecte des dons sera versée sur le budget de la commune à l'article 7713 libéralités reçues.

### **08-3 Demande de partenariat dans le cadre de chantier loisirs.**

Le Conseil Municipal ne donne pas suite à la demande de partenariat avec la Maison des Jeunes de Montmorillon concernant l'accueil des jeunes de 14 à 17 ans.

### **08-4 Animations du Pays d'Art et d'histoire**

- La Commune souhaite s'inscrire pour une petite balade nature courant juin ou juillet.

### **08-5 Ville prudente.**

- L'association Prévention Routière a créé un label qui vient récompenser les villes et les villages qui luttent contre l'insécurité routière.
- Le Conseil Municipal n'est pas intéressé par le label « Village Prudent »

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu **le jeudi 7 mars 2019 à 18 h** à la Mairie.

Le Secrétaire,

Le Maire,

**Francis ROBIN**

**Jacques LARRANT.**

**COMMUNE DE SAULGE**  
**PROCES VERBAL**  
**DE LA SEANCE DU 07 MARS A 20h00.**

L'an deux mil dix-neuf le jeudi 07 mars à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAULGE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques LARRANT, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 25 février 2019.

**Présents :** MM Jacques LARRANT, Henri LASNIER, Michèle ARLOT, Yves LAURENCIER, Francis ROBIN, Elisabeth CHARRIER, Franck SOURY, Alice DUPONT, PUYDUPIN Bruno, Dominique CHARTIER, Suzanna FARNHAM.

Nathalie BERGERON donne pouvoir à Alice DUPONT.

Christine BRETON donne pouvoir à Jacques LARRANT.

M. Francis ROBIN a été élu secrétaire de séance.

**Ordre du jour.**

- 01-Approbation du compte-rendu de la séance du 22 janvier 2019.
- 02-Procès-verbal de mise à disposition de voiries d'intérêt communautaire.
- 03-Transfert de l'actif et du passif de l'ex Communauté de communes du Pays Chauvinois.
- 04-Avenant à la convention de fourrière au 1<sup>er</sup> janvier 2019.
- 05-Taxe d'habitation sur les logements vacants.
- 06-Autorisation permanente et seuils de poursuites.
- 07-Caravane d'été des Sports.
- 08-Cession de la parcelle AC 112.
- 09-Cession d'un ancien chemin.
- 10-Acquisition du chemin du Moulin des Dames.
- 11-Droit de préemption urbain.
- 12-Vote des comptes administratifs.
- 13-Affectation des résultats.
- 14-Approbation des comptes de gestion.
- 15-Création d'un budget annexe « Village de gîtes ».
- 16-Vote des budgets.
- 17-Vote des taux de taxes.
- 18-Questions diverses.

**01-Approbation du procès-verbal de la séance du 22 janvier 2019.**

**Franck SOURY est absent en début de séance.**

Le Procès-verbal de la séance du 22 janvier 2019 est approuvé à l'unanimité.

***Votants : 12 / Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 0***

## **02-Procès-verbal de mise à disposition de voiries d'intérêt communautaire. Délib 2019-04.**

Le Conseil Municipal approuve la signature du procès-verbal de mise à disposition de la voirie de la commune membre de la CCVG dans le cadre de la prise de la compétence voirie.

**Votants : 12 / Pour : 12 /Contre : 0/ Abstention : 0**

## **03-Transfert de l'actif et du passif de l'ex Communauté de communes du Pays Chauvinois. Délib 2019-05.**

Le Conseil Municipal soutien le recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe concernant le transfert de l'actif et du passif de l'ex Communauté de Communes du Pays Chauvinois.

**Votants : 12 / Pour : 12 /Contre : 0/ Abstention : 0**

## **04-Avenant à la convention de fourrière au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Délib 2019-06.**

Le Conseil Municipal accepte l'avenant à la convention de fourrière au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et choisit le mode de la participation financière unitaire.

**Votants : 12 / Pour : 12 /Contre : 0/ Abstention : 0**

## **05-Taxe d'habitation sur les logements vacants. Délib 2019-07.**

Le Conseil Municipal décide l'assujettissement à la taxe d'habitation des logements vacants depuis plus de 2 années au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition, conformément aux dispositions de l'article 1407 bis du CGI.

Cette décision prendra effet à compter de l'année 2020.

**Votants : 12 / Pour : 10 /Contre : 2/ Abstention : 0**

## **06-Autorisation permanente et seuils de poursuites. Délib 2019-08.**

Le Conseil Municipal autorise le Comptable de la Trésorerie de Montmorillon, pendant la durée du mandat, à émettre de façon permanente les actes de poursuite en vue d'obtenir le recouvrement forcé des créances impayées à l'issue de la phase amiable selon les modalités suivantes :

Acte de poursuite	Seuils retenus
Lettre de relance	5,00 €
OTD employeurs et autres tiers sauf banque	30,00 €
OTD bancaires	130,00 €
Saisie-vente et autres saisies	200,00 €

**Votants : 12 / Pour : 12 /Contre : 0/ Abstention : 0**

## **07-Caravane d'été des Sports.**

Le Conseil Municipal donne son accord pour recevoir « la caravane des sports » une journée entre le mardi 16 juillet et le jeudi 8 août 2019.

### **08-Cession de la parcelle AC 112. Délib 2019-09.**

Le Conseil Municipal décide de vendre à M. et Mme PERSILLET la parcelle AC 112 d'une superficie de 67 m2 moyennant le prix de 0,50 €uros le m2 soit 33,50 €uros.

**Votants : 12 / Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 0**

### **09-Cession d'un ancien chemin. Délib 2019-09.**

Le Conseil Municipal donne son accord pour céder à M. et Mme PERSILLET un délaissé de voirie ancienne qui donne accès à leur propriété au Moulin des Dames.

M. et Mme PERSILLET supporteront les frais de bornage et l'acquisition à raison de 0,50 €uros du m2.

**Votants : 12 / Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 0**

### **10-Acquisition de la parcelle n°AC 127 d'une superficie de 647 m2 au Moulin des Dames. Délib 2019-10.**

La délibération N°2007-59 du 19 septembre 2007 n'a pas été suivie d'un acte définitif.

Le Conseil Municipal décide de régulariser cette situation par acte administratif.

**Votants : 12 / Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 0**

### **11-Droit de préemption urbain.**

Le Conseil Municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption urbain sur le bien cité ci-dessous :

- Parcelle AD 118 située 40 Avenue de la Bringuetterie d'une superficie de 2107 m2.

**Votants : 12 / Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 0**

### **12-Vote des comptes administratifs.**

**Franck SOURY est présent.**

Monsieur Yves LAURENCIER, adjoint au Maire, présente les comptes administratifs 2018 dressés par Monsieur Jacques LARRANT, Maire, qui s'équilibrent comme suit :

#### **Centre Commercial. Délib 2019-11.**

<b>Compte administratif CENTRE COMMERCIAL</b>	<b>Fonctionnement</b>
Excédent reporté en recettes sur le budget 2018	3 701,22
Recettes réalisées en 2018	0
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>3 701,22</b>
Dépenses réalisées en 2018	1 335,26
<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>+ 2 365,96</b>
<b>Compte administratif CENTRE COMMERCIAL</b>	<b>Investissement</b>
Excédent d'investissement reporté sur le budget 2018	0
Recettes réalisées en 2018	38 478,23
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>38 478,23</b>
Déficit d'investissement reporté	-29 449,10
Dépenses réalisées en 2018	0
<b>Excédent d'investissement</b>	<b>+9 029,13</b>

Monsieur Jacques LARRANT ne prend pas part au vote.

**Votants : 11/ Pour : 11/ Contre : 0 / Abstention : 0**

### Extension les Hauts de la Papeterie Délib 2019-12.

N'ayant pas réalisé d'opération sur ce budget 2018 le compte administratif est à zéro.

Monsieur Jacques LARRANT ne prend pas part au vote.

**Votants : 11/ Pour : 11/ Contre : 0 / Abstention : 0**

### Lotissement La Chegnade Délib 2019-13.

N'ayant pas réalisé d'opération sur ce budget 2018 le compte administratif est à zéro.

Monsieur Jacques LARRANT ne prend pas part au vote.

**Votants : 11/ Pour : 11/ Contre : 0 / Abstention : 0**

### Assainissement Délib 2019-14.

Compte administratif ASSAINISSEMENT	Fonctionnement
Excédent reporté en recettes sur le budget 2018	2 118,22
Recettes réalisées en 2018	68 196,63
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>70 287,85</b>
Dépenses réalisées en 2018	65 841,87
<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>+4 445,98</b>
Compte administratif ASSAINISSEMENT	Investissement
Excédent d'investissement reporté sur le budget 2018	71 419,35
Recettes réalisées en 2018	25 254,74
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>96 674,09</b>
Dépenses réalisées en 2018	16 823,91
<b>Excédent d'investissement</b>	<b>+79 850,18</b>

Monsieur Jacques LARRANT ne prend pas part au vote.

**Votants : 11/ Pour : 11/ Contre : 0 / Abstention : 0**

### Commune. Délib 2019-15.

Compte administratif COMMUNE	Fonctionnement
Excédent reporté en recettes sur le budget 2018	61 428,58
Recettes réalisées en 2018	642 509,63
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>703 938,21</b>
Dépenses réalisées en 2018	591 624 04
<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>+112 314,17</b>
Compte administratif COMMUNE	Investissement
Recettes réalisées en 2018	260 311,32
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>260 311,32</b>
Déficit d'investissement reporté sur le budget 2018	11 774,91
Dépenses réalisées en 2018	144 873,39
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>156 648,30</b>
<b>Excédent d'investissement</b>	<b>+103 663,02</b>

Monsieur Jacques LARRANT ne prend pas part au vote.

**Votants : 11/ Pour : 11/ Contre : 0 / Abstention : 0**

### **13- Affectation des résultats.**

#### **04-1 Centre Commercial Délib 2019-16.**

Article	Libellés	Montant en Euros
002	Résultat reporté en fonctionnement	2 365,96
1068	Affectation complémentaire en réserve	0
001	Excédent d'investissement reporté	9 029,13

***Votants : 13/ Pour : 13/ Contre : 0 / Abstention : 0***

#### **04-2 Extension les Hauts de la Papeterie Délib 2019-17.**

N'ayant pas réalisé d'opération sur ce budget 2018 l'affectation du résultat est à zéro.

***Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0***

#### **04-3 Lotissement la Chegnade Délib.2019-18.**

N'ayant pas réalisé d'opération sur ce budget 2018 l'affectation du résultat est à zéro.

***Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0***

#### **04-4 Assainissement Délib 2019-19.**

Article	Libellés	Montant en Euros
002	Résultat reporté en fonctionnement recettes	4 445,98
1068	Affectation des résultats en recettes d'investissement	0
001	Résultat reporté en investissement recettes	79 850,18

***Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0***

#### **04-5 Commune Délib 2019-20.**

Article	Libellés	Montant en Euros
002	Résultat reporté en fonctionnement recettes	40 428,93
1068	Affectation des résultats en recettes d'investissement	71 885,24
001	Excédent reporté en investissement recettes	103 663,02

***Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0***

### **14- Vote des comptes de gestion 2018.**

**Délib 2019-21. Délib 2019-22. Délib 2019-23. Délib 2019-24. Délib 2019-25.**

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion 2018 (Commune – Assainissement - Centre Commercial – L'extension des Hauts de la Papeterie – Lotissement La Chegnade) dressés par **Madame Valérie Jeamet** Comptable du Trésor.

***Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0***

### **15-Création d'un budget annexe « Village de gîtes » Délib 2019-26.**

Le Conseil Municipal décide de créer un budget annexe « Village de gîtes » assujetti de plein droit à la TVA avec option de franchise en base de TVA prévue à l'article 293 du Code Général des Impôts.

***Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0***



## **16-Votes des budget 2019.**

Les budgets 2019 s'équilibrent comme suit :

### **Centre Commercial Délib 2019-27.**

<b>Libellés</b>	<b>Dépenses en €uros</b>	<b>Recettes en €uros</b>
Fonctionnement	5 415,96	5 415,96
Investissement	11 273,09	11 273,09

***Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0***

### **Lotissement « extension les Hauts de la Papeterie » Délib 2019-28.**

<b>Libellés</b>	<b>Dépenses en €uros</b>	<b>Recettes en €uros</b>
Fonctionnement	20 984,00	20 984,00
Investissement	2 960,97	2 960,97

***Votants : 13 / Pour : 13/ Contre : 0 / Abstention : 0***

### **Lotissement «La Chegnade» Délib 2019-29.**

<b>Libellés</b>	<b>Dépenses en €uros</b>	<b>Recettes en €uros</b>
Fonctionnement	30 725,34	30 725,34
Investissement	30 725,34	30 725,34

***Votants : 13 / Pour : 13/ Contre : 0 / Abstention : 0***

### **Commune Délib 2019-30.**

<b>Libellés</b>	<b>Dépenses en €uros</b>	<b>Recettes en €uros</b>
Fonctionnement	653 268,87	653 268,87
Investissement	368 676,25	368 676,25

***Votants : 13 / Pour : 13/ Contre : 0 / Abstention : 0***

### **Village de gîtes Délib 2019-31.**

<b>Libellés</b>	<b>Dépenses en €uros</b>	<b>Recettes en €uros</b>
Fonctionnement	3 000,00	3 000,00
Investissement	180 000,00	180 000,00

***Votants : 13 / Pour : 13/ Contre : 0 / Abstention : 0***

## **17-Vote des taux des trois taxes. Délib 2019-32.**

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux des trois taxes (Taxe foncière bâti, non bâti et taxe d'habitation).

***Votants : 13 / Pour : 13/ Contre : 0 / Abstention : 0***

## **18-Questions diverses.**

### **18-1 Achat de Terrain. Délib 2019-33.**

Le Conseil Municipal décide d'acquérir de M. Guillaume REVEILLAUT les parcelles AN 24 d'une superficie de 642 m<sup>2</sup> et AN 25 d'une superficie de 619 m<sup>2</sup> pour une somme de 2500 €uros.

Il désigne Maître JOUBERT de la MOTTE, notaire à Montmorillon, pour la confection de l'acte de vente.

Il autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer les pièces relatives à ce projet.

### **18-2 PIG HABITAT 2019-2023/ Modalités d'intervention de la commune et la convention avec la CCVG.**

La Communauté de Communes de Vienne et Gartempe propose une nouvelle convention qui sera présentée lors du prochain conseil municipal.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu **le mercredi 17 avril 2019 à 20 h** à la Mairie.

Le Secrétaire,

Le Maire,

**Francis ROBIN**

**Jacques LARRANT.**

**COMMUNE DE SAULGE**  
**PROCES VERBAL**  
**DE LA SEANCE DU 17 AVRIL 2019 A 20h00.**

L'an deux mil dix-neuf 17 Avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAULGE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques LARRANT, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 08 avril 2017.

**Présents :** MM Jacques LARRANT, Henri LASNIER, Michèle ARLOT, Yves LAURENCIER, Francis ROBIN, Elisabeth CHARRIER, Franck SOURY, Alice DUPONT, Bruno PUYDUPIN, Suzanna FARNHAM.

Nathalie BERGERON donne pouvoir à Alice DUPONT.

Dominique CHARTIER donne pouvoir à Francis ROBIN.

Absente : Christine BRETON.

M. Francis ROBIN a été élu secrétaire de séance.

**Ordre du jour.**

01-Approbation du compte-rendu de la séance du 07 mars 2019.

02-Arrêt de projet du SCOT Sud-Vienne

03-PIG Habitat 2019-2023.

04-Convention prestation de services fauchage et/ou élagage.

05-Avenant à la convention Vision Plus.

06-Tarifs des chalets.

07-Affectation des résultats du budget Assainissement au Syndicat Eaux de Vienne SIVEER.

08-Affectation des résultats du budget CCAS au budget de la Commune.

09-Attribution des subventions.

10-Questions diverses.

**01-Approbation du procès-verbal de la séance du 07 mars 2019.**

Monsieur Bruno PUYDUPIN est absent en début de séance.

Le procès-verbal de la séance du 07 mars 2019 est approuvé à l'unanimité.

***Votants : 11 / Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0***

**Arrivée de M. Bruno PUYDUPIN à 20 h 45.**

### **02-Arrêt de projet du SCOT Sud-Vienne. Délib 2019-34.**

Par délibération en date du 19 décembre 2018, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte SCoT Sud-Vienne a arrêté le projet du Schéma Cohérence Territoriale (SCoT) Sud-Vienne, comprenant les périmètres des communautés de Communes de Vienne et Gartempe, et du Civraisien en Poitou. La phase de concertation s'achève avec le bilan de concertation et l'arrêt du projet.

La concertation a permis d'informer le public, de connaître l'aspiration des populations, de recueillir l'avis de tous ceux qui souhaitaient apporter leur contribution à ce schéma de cohérence territoriale.

Le résultat de la concertation a mis en évidence :

- L'importance cruciale de la rénovation des logements vacants.
- Le caractère fondamental des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'attractivité du territoire.
- Le besoin de mener de réelles politiques de développement économique.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'arrêt du Projet SCoT Sud-Vienne.

***Votants : 12 / Pour : 12 /Contre : 0/ Abstention : 0***

### **03-PIG Habitat 2019-2023. Délib 2019-35.**

Le Conseil Municipal est favorable à contribuer financièrement au nouveau dispositif de PIG HABITAT et valide les critères d'éligibilité de l'aide aux travaux d'assainissement.

Il accepte que la CCVG gère le fonds d'intervention communal selon les dispositions figurant à la convention.

Il réserve une enveloppe annuelle maximale de 3 000 € pour ces interventions.

Il valide les termes de la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

***Votants : 12 / Pour : 12 /Contre : 0/ Abstention : 0***

### **04-Convention prestation de services fauchage et/ou élagage. Délib 2019-36.**

Le Conseil Municipal approuve la convention de prestation de fauchage et élagage avec les communes bénéficiaires et autorise Monsieur le Maire à signer les conventions et tout document s'y rapportant.

***Votants : 12 / Pour : 12 /Contre : 0/ Abstention : 0***

### **05-Avenant à la convention Vision Plus. Délib 2019-37.**

Le Conseil Municipal approuve l'avenant à la convention Vision Plus et choisit l'option « Pose Provisoire des mâts et des lanternes » de l'annexe 2 et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention Vision Plus et l'annexe 2.

***Votants : 12 / Pour : 12 /Contre : 0/ Abstention : 0***

## **06-Tarifs des chalets.Délib 2019-38.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs suivants pour la location des chalets.

<b>SAISON</b>	<b>MOIS (C'est le 1<sup>er</sup> jour de location qui détermine la saison)</b>	<b>NUIT *2 nuits consécutives minimum</b>	<b>SEMAINE</b>
Basse saison	Janvier à mai Octobre à décembre	50,00 €	200,00 €
Moyenne saison	Juin et septembre	55,00 €	250,00 €
Haute saison	Juillet et août	60,00 €	300,00 €

-Réservation à la nuit le lundi précédant la location au plus tôt.

<b>DEPOT DE GARANTIE</b>		
Nuits	néant	Chèque au moment de la réservation
Semaine	50,00 €	

<b>CAUTION</b>		
Nuits	300,00 €	Chèque au moment de l'entrée dans la location
Semaine		

**Votants : 12 / Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 0**

## **07-Affectation des résultats du budget Assainissement au Syndicat Eaux de Vienne SIVEER. Délib 2019-39**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, que le budget Assainissement est clos au 31 décembre 2018 puisque nous avons transféré la compétence Assainissement à Eaux de Vienne-SIVEER à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 (Vu la délibération N°2018-81 du 19.09.2018).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'effectuer les démarches ci-dessous pour le transfert :

**Votants : 12 / Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 0**

### **INVESTISSEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Article (Chap) - Opération</b>	<b>Montant</b>	<b>Article (Chap) - Opération</b>	<b>Montant</b>
1068 (10) : Excédents de fonctionnement capitalisés	79 850,18 €	001 (001) : Excédent d'investissement reporté	79 850,18 €
	79 850,18 €		79 850,18 €

### **FONCTIONNEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Article (Chap) - Opération</b>	<b>Montant</b>	<b>Article (Chap) - Opération</b>	<b>Montant</b>
678 (67) : Autres charges exceptionnelles	4 445,98 €	002 (002) : Excédent de fonctionnement reporté	4 445,98 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>84 296,16 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>84 296,16 €</b>

**Votants : 12 / Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 0**

### **08-Affectation des résultats du budget CCAS au budget de la Commune. Délib 2019-40**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 2018-112 du 17 décembre 2019 concernant la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'effectuer les démarches ci-dessous pour le transfert :

#### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap) – Opération	Montant	Article (Chap) - Opération	Montant
6713 Secours et Dots	108,40 €	002 (002) : Excédent de fonctionnement reporté	108,40 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>108,40 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>108,40 €</b>

**Votants : 12 / Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 0**

### **09-Attribution des subventions 2019. Délib 2019-41.**

Le Conseil Municipal décide de répartir la somme de 15000 €uros voté le 7 mars 2019 au budget commune comme suit :

	Associations	Président	adresse	Vote 2019
1	A.C.C.A.	Jean-Louis MESMIN	27, Rue de la Vergnade 86500 SAULGE	300,00 €
2	AJS	Dany FUMOLEAU	1, Rue des Rivaux 86500 MOULISMES	1 350,00 €
3	ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG	Alain LANZETTO	21, Allée des Maçons 86500 MONTMORILLON	350,00 €
4	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	Alice DUPONT	23, Rue du Bec des Deux Eaux 86500 SAULGE	961,50 €
5	CLUB DE GYMNASTIQUE	Laëtitia ELLION	15, Rue du Pré du Ris 86500 SAULGE	550,00 €
6	CLUB PHOTO DE SAULGE	Jacques LARRANT	10, Rue de la Vergnade 86500 SAULGE	800,00 €
7	COMITE DES FETES DE SAULGE	Daniel ARLOT	30, Rue des Rousselières 86500 SAULGE	800,00 €
8	COOPERATIVE SCOLAIRE	Elodie SABOURIN	23, Rue du Bec des Deux Eaux 86500 SAULGE	1 390,00 €
9	CYCLOS RANDONNEURS DU VAL DE GARTEMPE	Josiane CARION	4, Rue des Châtaigniers Les Mâts86500 MONTMORILLON	250,00 €
10	SAULGE DANSE	PECHER Christophe	47, Rue des Clavières 86500 MONTMORILLON	450,00 €
11	ADMR	Patrick MOYON	6, Rue Daniel Cormier 86500 MONTMORILLON	1 016,00 €
12	SAULTERCEHN	Christophe LANDAU Bruno GUERAUD	61, Rue de la Papeterie 86500 Saulgé 1, Les Prés de la Rivière 86500 Saulgé	1 470,00 €
13	TRANSPORT SOLIDAIRE	François CHAUVEAU	14, Rue de la Vergnade 86500 Saulgé	300,00 €
14	ECOMUSEE	Monique GESAN	2, Place du Vieux Marché 86500 MONTMORILLON	780,00 €
15	ECOMUSEE (Participation par habitants)	Monique GESAN	2, Place du Vieux Marché 86500 MONTMORILLON	609,60 €
16	LA PREVENTION ROUTIERE	Jean-Pierre FAVREAU	11, Rue Henri Dunant 86000 POITIERS	80,00 €
17	ASSOC MUSICALE MONTMORILLONNAISE	Raymonde GERMANEAU	21, Rue du Four 86500 MONTMORILLON	150,00 €
18	RESEAU D'ECOLES RURALES VIENNE GARTEMPE	Régis SIROT	Mairie 86320 PERSAC	500,00 €
19	HOPITAL POUR LES ENFANTS	Sylvie JURIC	2, Rue de la Milérierie B.P. 577 86021 POITIERS CEDEX	80,00 €
20	MAISON des FAMILLES	Renaud BEGUE	C.H.U 2, Rue de la Milérierie CS 90577 86000 POITIERS	80,00 €
21	Vélo Club Montmorillonnais	Tony REAULT	8, Rue de la Liberté 86290 LA TRIMOUILLE	1 070,00 €
22	Croix Rouge Française	Sophie RAYET	10, Place de la Victoire 86500 MONTMORILLON	50,00 €
23	Association des sclérosés en plaques	Jocelyne NOUVET-GIRE	2, Rue Farman – Technoclub C 31700 BLAGNAC	50,00 €
24	Association AXEMEN	Roland BZDRENGA	7, Voie Romaine Hameau d'Herminis 11000 CARCASSONNE	150,00 €
25	Association Gartempe 206	Alain DUBOURG	2, Place de la Libération 86310 SAINT SAVIN	100,00 €
	Divers			1 312,90 €
	<b>Article 6574 TOTAL</b>			<b>15 000,00€</b>

Madame Alice DUPONT, Présidente de l'Association des Parents d'Elèves, Monsieur Jacques LARRANT Président du Club Photo, ne prennent pas part au vote.

**Votants : 09/ Pour : 09/ Contre : 0/ Abstention : 0**

**10-Questions diverses.**

**10-1 Cuve à Gaz.**

Le déplacement de la cuve à gaz s'effectuera en juin.

**10-2 Signalisation.**

La commande pour la signalisation (Salles communes, chalets et gîtes) est en cours.

**10-3 Adoption de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP). Délib 2019-42.**

Le Conseil Municipal approuve l'agenda d'Accessibilité Programmée pour mettre en conformité les ERP/IOP de la commune et autorise Monsieur le Maire à signer et à déposer la demande d'AD'AP auprès de Madame La Préfète.

Il autorise Monsieur le Maire à prendre toute décision, à signer tout acte ou document tendant à rendre effective cette décision.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu **le vendredi 24 mai 2019 à 20 h** à la Mairie.

Le Secrétaire,

Le Maire,

**Francis ROBIN**

**Jacques LARRANT.**

**COMMUNE DE SAULGE**  
**PROCES VERBAL**  
**DE LA SEANCE DU 24 MAI 2019 A 20h00.**

L'an deux mil dix-neuf le vendredi 24 mai à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAULGE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques LARRANT, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 09 mai 2019.

**Présents :** MM Jacques LARRANT, Michèle ARLOT, Yves LAURENCIER, Francis ROBIN, Elisabeth CHARRIER, Alice DUPONT, Bruno PUYDUPIN, Dominique CHARTIER, Suzanna FARNHAM.

Nathalie BERGERON donne pouvoir à Michèle ARLOT.

Christine BRETON donne pouvoir à Jacques LARRANT.

Franck SOURY donne pouvoir à Francis ROBIN.

Henri LASNIER donne pouvoir à Yves LAURENCIER

M. Francis ROBIN a été élu secrétaire de séance.

**Ordre du jour.**

01-Approbation du procès-verbal de la séance du 17 avril 2019.

02-Programme de travaux 2019.

03-Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

04-Bons de vacances CPA Lathus.

05-Appel à la solidarité pour la restauration de Notre-Dame de Paris.

06-Emprunt pour travaux 2019.

07-Personnel.

08-Ouverture du mini-golf.

09-Droit de préemption urbain

10-Questions diverses.

**01-Approbation du procès-verbal de la séance du 17 avril 2019.**

Le procès-verbal de la séance du 17 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

***Votants : 13 / Pour : 13 /Contre : 0/ Abstention : 0***



## **02-Programme de travaux 2019.**

### **02-1 Village de gîtes.**

Le Conseil Municipal accepte le devis établi par Eaux de Vienne SIVEER par d'un montant de 934,89 €uros Hors Taxes concernant le branchement neuf AEP avec terrassement sans pose de compteur.

***Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0***

### **02-2 Piste « PUMP TRACK ».**

Le Conseil Municipal accepte le devis établi par la Communauté de Communes Vienne et Gartempe d'un montant de 4500 €uros Hors Taxes pour la réalisation d'une piste « PUMP TRACK » à l'aire de loisirs.

***Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0***

### **02-3 Cuve de Gaz.**

Le déplacement de la cuve de gaz s'effectuera en juin.

## **03-Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).**

L'arrêt projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est acté. Une enquête publique est prévue en septembre.

## **04-Bons de vacances CPA Lathus. Délib 2019-43**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la CCVG, pour l'attribution de bons de vacances aux enfants de la commune, d'une valeur de 20 €uros, pour chaque séjour au Centre de Plein Air de Lathus.

***Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0***

## **05-Appel à la solidarité pour la restauration de Notre-Dame de Paris.**

Le Conseil Municipal ne souhaite pas allouer une subvention exceptionnelle à la Fondation du Patrimoine pour la restauration de Notre-Dame de Paris.

***Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0***

## **06-Emprunt pour travaux 2019. Délib 2019-44.**

Le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt d'un montant de 65 000 €uros auprès de la Banque Postale pour le programme de travaux 2019 pour une durée de 20 ans à taux fixe 1,43% échéance semestrielle.

Il autorise Monsieur le Maire à signer les pièces relatives à cet emprunt.

***Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0***

## **07-Personnel. Délib 2019-45.**

### **Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et complément indemnitaire.**

Le Conseil Municipal décide de modifier le montant maxi du nouveau régime indemnitaire I.F.S.E comme suit :

<b>ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX</b>		<b>MONTANTS ANNUELS</b>		
<b>GROUPES DE FONCTIONS</b>	<b>EMPLOIS - FONCTIONS</b>	<b>MONTANT MINI</b>	<b>MONTANT MAXI</b>	<b>PLAFONDS INDICATIFS REGLEMENTAIRES</b>
<b>Groupe : C1 b</b>	Adjoint Technique polyvalent	1 273,10 €	4 000 €	11 340 €
<b>Groupe : C1 b</b>	Adjoint Technique polyvalent	1 273,10 €	4 000 €	11 340 €
<b>Groupe : C1 b</b>	Adjoint Technique polyvalent	1 273,10 €	4 000 €	11 340 €

***Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0***

## **08-Ouverture du mini-golf.**

Le mini-golf ouvrira le samedi 15 juin 2019 tous les jours du Lundi au Dimanche et jours fériés.

Les cannes sont à prendre à la Mairie aux heures d'ouverture du lundi au vendredi.

Un agent assurera la tenue du mini-golf le Samedi, le Dimanche et les jours fériés de 15 h 30 à 19 h 00.

## **09-Droit de préemption urbain**

Le Conseil Municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption urbain sur les biens cités ci-dessous :

- Parcelle AC 145 située 16, Avenue du Moulin des Dames d'une superficie de 963 m2.
- Parcelle AI 25 située la Trutte d'une superficie de 7494 m2.

***Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0***

## **10-Questions diverses.**

### **10-1 Avenant à la convention avec le Centre de Gestion de la Vienne pour la réalisation des dossiers CNRACL. Dé lib 2019-46**

- Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de réalisation des dossiers CNRACL conclue avec le Centre de Gestion de la Vienne allant jusqu'au 31 décembre 2019.

***Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0***

### **10-2 Solidaires Finances Publiques.**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Syndicat National Solidaires Finances Publiques concernant une expérimentation d'agences comptables au sein des collectivités locales et d'établissements publics de santé dans le cadre du programme de transformation de l'administration « Action publique 2022 ».

**10-3 Journée de l'abeille.**

- Le « Village Butineur » aura lieu le samedi 15 juin 2019.

**10-4 Fête de l'école.**

- La fête de l'école aura lieu le 28 juin 2019 à 19 h.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu **le lundi 24 juin 2019 à 20 h** à la Mairie.

Le Secrétaire,

Le Maire,

**Francis ROBIN**

**Jacques LARRANT.**

**COMMUNE DE SAULGE**  
**PROCES VERBAL**  
**DE LA SEANCE DU 24 JUIN 2019 A 20h00.**

L'an deux mil dix-neuf le lundi 24 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAULGE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques LARRANT, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 17 juin 2019.

**Présents :** MM Jacques LARRANT, Henri LASNIER, Michèle ARLOT, Francis ROBIN, Elisabeth CHARRIER, Alice DUPONT, Bruno PUYDUPIN, Dominique CHARTIER, Suzanna FARNHAM.

Franck SOURY donne pouvoir à Francis ROBIN.

Yves LAURENCIER donne pouvoir à Henri LASNIER.

Absente et excusée : Nathalie BERGERON et Christine BRETON.

M. Francis ROBIN a été élu secrétaire de séance.

**Ordre du jour.**

01-Approbation du compte-rendu de la séance du 24 mai 2019.

02-Programme de travaux 2019.

03- Contrat de dératisation 2019 pour les eaux pluviales.

04-Droit de préemption urbain.

05-Animations de l'été.

06-Questions diverses.

**01-Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mai 2019.**

Le procès-verbal de la séance du 24 mai 2019 est approuvé à l'unanimité.

***Votants : 11 / Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0***

**02-Programme de travaux 2019.**

**02-1 Aire de loisirs.**

- La cuve de gaz a été déplacée.
- Le cheminement vers le mini-golf est réalisé.
- La réalisation de la piste de « Pump Track » est suspendue.

## **02-2 Village de gîtes. Délib 2019-47.**

- Les finitions ne sont pas terminées.

La location d'un chalet prévue du 22 au 29 juin 2019 est annulée et reportée au 27 juillet jusqu'au 3 août 2019.

Suite à cette annulation indépendante du locataire, le conseil Municipal décide d'appliquer le tarif d'une semaine en moyenne saison d'un montant de 250 €uros.

***Votants : 11 / Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0***

## **02-3 Eclairage du pont.**

Le mât et le projecteur sont installés mais la mise en service n'est pas encore effectuée.

## **02-4 Cabine à livres.**

Suite à la commande annulée chez CREA IMPRIM un nouveau devis est demandé à l'Imprimerie de la Basse Marche 87210 Le Dorat.

## **03- Contrat de dératisation 2019 pour les eaux pluviales. Délib 2019-48.**

Le Conseil Municipal accepte le contrat de dératisation des eaux pluviales pour l'année 2019 établi par Monsieur Christophe CHAUMEAU pour un montant annuel de 570 €uros Hors Taxes.

***Votants : 11 / Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0***

## **04-Droit de préemption urbain.**

Le Conseil Municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption urbain sur les biens cités ci-dessous :

- Parcelle AC 154 située 25, Avenue du Moulin des Dames d'une superficie de 2058 m2.
- Parcelle AS 55 située Impasse des Buttières d'une superficie de 239 m2.

***Votants : 11 / Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0***

## **05-Animations de l'été.**

Le 28 juin 2019 Fête du village des Mâts.

Tout le mois de juillet Exposition photo.

Le 1<sup>er</sup> juillet de 18 h à 19 h 30 Exposition sur le thème des castors et sortie pour retrouver des traces de castors aux abords de la Gartempe.

Le 10 juillet à 14 h 30 Petite Balade Nature « Des ruchers aux jardins ».

Le 24 juillet Caravane d'été des Sports.

Le 07 août Spectacle « Aliénor exagère » présenté par le groupe Anamorphose.

Le 09 août Concours de pétanque.

Le 10 août Animation au Domaine du Léché « la biodiversité nocturne »

Le 10 août Assemblée annuelle fête foraine et feu d'artifice.

Le 11 août Assemblée annuelle vide grenier et jeux.

Le 16 août Concert de piano avec Philippe CASSARD dans le cadre du Festival Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe au Château de Beaupuy.

## **06-Questions diverses.**

### **06-1 Emprunt à la Banque Postale. Délib 2019-49.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour les besoins de financement du programme de travaux 2019 une délibération 2019-44 du 24 mai 2019 a été prise.

Cette dernière était incomplète selon la Banque Postale. Le Conseil Municipal décide de reprendre une autre délibération conforme aux souhaits de la Banque Postale.

***Votants : 11 / Pour : 11 /Contre : 0/ Abstention : 0***

### **06-2 Décision modificative. Délib 2019-50.**

Le Conseil Municipal décide d'effectuer un virement de crédit ci-dessous pour le remboursement du trop versé de la taxe d'aménagement.

#### **Budget Investissement**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Article (Chap.)-opération</b>	<b>Montant</b>	<b>Article (Chap.)-opération</b>	<b>Montant</b>
10226 (10) : Taxe d'aménagement	3 589,49 €	10226 (10) : Taxe d'aménagement	3 589,49 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>3 589,49 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>3 589,49 €</b>

***Votants : 11 / Pour : 11 /Contre : 0/ Abstention : 0***

### **06-3 Article 6232 « Fêtes et cérémonies » Délib 2019-51.**

Le Conseil Municipal propose de prendre en charge les dépenses suivantes au compte 6232 « fêtes et cérémonies » :

D'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies tels que, par exemple, les décorations de Noël, illuminations de fin d'année, les jouets, friandises pour les enfants, diverses prestations et cocktails servis lors des cérémonies officielles et inaugurations, les repas des aînés;

Les fleurs, bouquets, gravures, médailles et présents offerts à l'occasion de divers événements et notamment lors des mariages, décès, naissances, récompenses sportives, culturelles, militaires ou lors de réceptions officielles;

Le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ou contrats;

Les feux d'artifice, concerts, manifestations culturelles, locations de matériel (podiums, chapiteaux, calicots, kakémonos);

Les frais d'annonces et de publicité ainsi que les parutions liées aux manifestations;

Les frais de restauration, de séjour et de transport des représentants municipaux (élus et employés accompagnés, le cas échéant, de personnalités extérieures) lors de déplacements individuels ou collectifs, de rencontres nationales ou internationales, manifestations organisées afin de favoriser les échanges ou de valoriser les actions municipales.

***Votants : 11 / Pour : 11 /Contre : 0/ Abstention : 0***

#### **06-4 Fourniture d'électricité SOREGIES IDEA avec la SAEML SOREGIES. Délib 2019-52.**

Le Conseil Municipal approuve le nouveau contrat de fourniture d'électricité SOREGIES IDEA applicable dès réception de la notification du contrat signé par SOREGIES.

Il autorise Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat de fourniture d'électricité SOREGIES IDEA pour les points de livraison communaux.

***Votants : 11 / Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0***

#### **06-5 Achat d'un photocopieur à l'école. Délib 2019-53.**

Le Conseil Municipal décide de créer une opération 248 pour l'achat d'un photocopieur à l'école et effectue les virements de crédits ci-dessous :

#### **INVESTISSEMENT BUDGET COMMUNE.**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Article (Chap.)-opération</b>	<b>Montant</b>	<b>Article (Chap.)-opération</b>	<b>Montant</b>
2183 (21) : Achat photocopieur école	3 030,00 €	021 (21) : Virement de la section d'investissement	3 030,00 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>3 030,00 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>3 030,00 €</b>

#### **FONCTIONNEMENT BUDGET COMMUNE.**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Article (Chap.)-opération</b>	<b>Montant</b>	<b>Article (Chap.)-opération</b>	<b>Montant</b>
022 (022 : Dépenses imprévues	-3 030,00 €		
023 (23) : Virement à la section d'investissement	3 030,00 €		
<b>Total Dépenses</b>	<b>3 030,00 €</b>	<b>Total Recettes</b>	

***Votants : 11 / Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0***

#### **06-6 Demande de dérogation aux limites de qualité sur les eaux distribuées.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier établi par le Syndicat Eaux de Vienne-Siveer sur la demande de dérogation aux limites de qualité d'eaux distribuées.

Il n'y a aucun risque sanitaire lié à l'utilisation et à la consommation de l'eau distribuée, si bien qu'aucune restriction d'usage n'a été prononcée.

#### **06-7 Plan Particulier d'Intervention de Civaux**

Le Conseil Municipal désigne M. Francis ROBIN, pour représenter la commune à la Commission Locale d'Information.

#### **06-8 Réalisation d'un puisard à des fins d'irrigation, alimenté par les eaux de la Gartempe.**

Monsieur le Maire donne lecture de l'arrêté préfectoral N° 2019/DDT/SEB/274 du 07 juin 2019 concernant la réalisation d'un puisard à des fins d'irrigation, alimenté par les eaux de la Gartempe.

En application des articles L.214-3 et suivants et R.414-24 du code de l'environnement, il est fait opposition à la déclaration présentée par l'EARL DOMAINE DE MONTPLAISIR concernant le projet de réalisation d'un puisard à des fins d'irrigation, alimenté par les eaux de la Gartempe.

**06-09 Rémunération d'un bénévole. Délib 2019-54.**

La Commune a fait appel à Monsieur Daniel ARLOT, ancien cuisiniste, pour l'installation des cuisines et salles de bain dans les chalets communaux.

Le Conseil Municipal accepte de dédommager Monsieur Daniel ARLOT à hauteur de 200 €uros comme collaborateur exceptionnel.

***Votants : 11 / Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0***

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu **le mardi 30 juillet 2019 à 20 h** à la Mairie.

Le Secrétaire,

Le Maire,

**Francis ROBIN**

**Jacques LARRANT.**



**COMMUNE DE SAULGE**  
**PROCES VERBAL**  
**DE LA SEANCE DU 30 juillet 2019 A 20h00.**

L'an deux mil dix-neuf le mardi 30 juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAULGE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques LARRANT, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 23 juillet 2019.

**Présents** : MM Jacques LARRANT, Henri LASNIER, Michèle ARLOT, Franck SOURY, Alice DUPONT, Bruno PUYDUPIN, Suzanna FARNHAM.

Dominique CHARTIER donne pouvoir à Michèle ARLOT.

Francis ROBIN donne pouvoir à Suzanna FARNHAM.

Elisabeth CHARRIER donne pouvoir à Henri LASNIER

Nathalie BERGERON donne pouvoir à Jacques LARRANT.

Yves LAURENCIER donne pouvoir à Bruno PUYDUPIN.

Christine BRETON donne pouvoir à Franck SOURY.

Henri LASNIER a été élu secrétaire de séance.

**Ordre du jour.**

- 01-Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2019.
- 02-Usages publics et privés de l'eau.
- 03-Chalets à l'aire de loisirs.
- 04-Programme de travaux 2019.
- 05-Demande d'ouverture d'une décharge de déchets inertes.
- 06-Droit de préemption.
- 07-Gîtes de France. Tarifs 2020.
- 08-Rapport d'activité 2018 de la CCVG.
- 09-Recomposition du Conseil Communautaire.
- 10-Rapport de la CLECT.
- 11-Evolutions du système de santé.
- 12-Réorganisation des Services des Finances Publiques.
- 13-Limitation de vitesse sur la voirie départementale.
- 14-Questions diverses.

**01-Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2019.**

Le procès-verbal de la séance du 24 juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

**Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0.**

## **02-Usages publics et privés de l'eau. Délib 2019-55.**

Le Conseil Municipal s'associe avec le Syndicat d'Aménagement Gartempe et Creuse pour la demande de classement en Zone de Répartition des Eaux du bassin Gartempe et Creuse ( ZRE).

**Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0.**

## **03-Chalets à l'aire de loisirs. Délib 2019-56 Délib 2019-57.**

Le Conseil Municipal décide d'appliquer à l'entreprise ABAUX des pénalités de retard pour la fourniture et la livraison de deux chalets à l'aire de loisirs.

Le montant des pénalités s'élève à la somme de : 1660 €uros. (83 j calendaires x 20 €uros)

**Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0.**

Le Conseil Municipal décide de retenir la somme de 800 €uros pour une réserve non levée (fourniture de la porte d'entrée non conforme au cahier des charges sans réfaction du prix).

**Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0.**

## **04-Programme de travaux 2019.**

### **04-1 Eclairage du pont.**

- Le projecteur pour l'éclairage du pont est en service.

### **04-2 Piste de « Pump Track »**

- Les travaux sont commandés.

### **04-3 Zone de conteneurs.**

- Les conteneurs vont être mis en place aux nouveaux emplacements dès l'accord du SIMER.

### **04-4 Espace 2000.**

- La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux est accordée pour un montant de 10 106,69 €uros.

### **04-5 Appartement Route de Poillieu.**

- Les travaux sont en cours.

### **04-6 Cabine à livres.**

- Les vitrophanies et les autocollants sont arrivés.

### **04-7 Archives communales.**

- Un devis est demandé à Monsieur BETOUX pour un diagnostic sur l'état des archives communales.

## **05-Demande d'ouverture d'une décharge de déchets inertes.**

Par arrêté préfectoral n° 2019-DCPPAT/BE-111 en date du 14 juin 2019 une consultation publique sera ouverte pendant quatre semaines du lundi 16 septembre 2019 à 8h 30 au lundi 14 octobre 2019 à 18h, à la Mairie sur la demande présentée par la SASU IRIBARREN BETON, pour l'exploitation au lieu-dit « La Grande Pièce des Mâts » commune de Saulgé, d'une installation de stockage de déchets inertes, activité figurant à la nomenclature des Installations Classées.

### **06-Droit de préemption.**

Le Conseil Municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption urbain sur les biens cités ci-dessous :

- Parcelle AN 0099 située 36 Rue du Bec des Deux Eaux d'une superficie de 40 m2.
- Parcelle AN 0095 42, Rue du Bec des Deux Eaux d'une superficie de 50 m2.

**Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0.**

Le Conseil Municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption urbain sur les biens cités ci-dessous :

- Parcelle AD 97 située 29, Avenue de la Bringuetterie d'une superficie de 205 m2.

**Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0.**

### **07-Gîtes de France. Tarifs 2020. Délib 2019-58.**

Vu la demande des Gîtes de France, il convient de fixer les tarifs de l'année 2020 pour actualiser l'information à diffuser dans le catalogue.

Le Conseil Municipal décide de fixer **les tarifs 2020** du gîte communal comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>Tarifs en Euros sans chauffage</b>	<b>Tarifs en Euros avec chauffage</b>
Location petit dortoir 3 lits pour une nuit	35,00	39,00
Location grand dortoir 6 lits pour une nuit	60,00	68,00
Location du gîte 12 personnes pour une nuit	100,00	115,00
Location petit dortoir 3 lits pour la semaine	230,00	270,00
Location grand dortoir 6 lits pour la semaine	400,00	460,00
Location du gîte 12 personnes pour la semaine	650,00	700,00

La réservation du gîte communal ne deviendra définitive qu'après le versement d'une somme de **15 Euros par dortoir**.

Cette somme restera acquise à la commune en cas de dédit.

Une caution d'un montant de **200 Euros** sera demandée à la remise des clés.

**Votants : 13/ Pour : 13/ Contre : 0/ Abstention : 0**

### **08-Rapport d'activité 2018 de la CCVG. Délib 2019-59.**

Le Conseil Municipal approuve le rapport d'activités 2018 de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe mais pense que des économies pourraient être réalisées sur la qualité du document et le nombre d'exemplaires distribués.

**Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0.**

### **09-Recomposition du Conseil Communautaire. Délib 2019-60.**

Le Conseil Municipal opte pour l'accord local et souhaite disposer de deux délégués.

**Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0.**

### **10-Rapport de la CLECT. Délib 2019-61.**

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Commune Vienne et Gartempe.

**Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0.**

### **11-Evolutions du système de santé. Délib 2019-62.**

Le Conseil Municipal approuve et autorise Monsieur le Maire à intervenir auprès du Président de la République, du Premier ministre, de la Ministre des Solidarités et de la Santé et de l'ensemble des autorités de l'Etat pour valoir ces demandes relatives aux principes et valeur devant guider les évolutions du système de santé et pour les inscrire dans le cadre des échanges locaux du débat national.

**Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0.**

### **12-Réorganisation des Services des Finances Publiques. Délib 2019-63**

Le Conseil Municipal soutient le Département de la Vienne concernant :

1. la motion en date du 28 juin 2019 « projet de fermeture des services des finances publiques dans la Vienne ».
2. la motion en date du 04 juillet 2019 « maintien du dialogue cohérent entre l'Etat et le Département pour l'amélioration et l'accessibilité » des services au public sur les territoires dans la Vienne.

**Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0.**

### **13-Limitation de vitesse sur la voirie départementale. Délib 2019-64.**

Le Conseil Municipal suit l'avis du Département de la Vienne concernant la réglementation de la vitesse sur les routes départementales (retour à 90 Km/h,, maintien à 80 Km/h ou limitation à 70 km/h) étant entendu que les traversées d'agglomération resteront à 50 Km/h, voire à 30 Km/h, conformément aux dispositions du Code de la Route.

### **14-Questions diverses.**

#### **14-1 Zone de catastrophe naturelle.**

- L'arrêté interministériel n°INTE1917051A signé le 18 juin 2019 et publié au Journal Officiel le 17 juillet 2019 a reconnu notre commune en état de catastrophe naturelle suite aux mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2018.

#### **14-2 Stérilisation des chats.**

- La Commune se rapprochera de l'association « 30 millions d'amis » pour traiter le problème de la prolifération des chats sauvages.

#### **14-3 Association 2LRT.**

- Le Conseil Municipal accepte de mettre à disposition la salle Espace 2000 gratuitement à l'association 2LRT pour l'organisation d'une balade moto, apéro concert et soirée des années 80. Une partie des bénéfices sera reversée à l'association un Hôpital pour les enfants de Poitiers.
- Une convention sera établie dans ce sens avec 2 LRT.

#### **14-4 Les Macarons des Roses.**

- Le Conseil Municipal accepte de mettre gratuitement à disposition la salle Espace 2000 pour l'association Les Macarons des Roses.
- L'association souhaite collecter des fonds pour une participation caritative au Rallye des Sables.

#### **14-5 Compteurs LINKY.**

- Le Syndicat ENERGIES VIENNE, SRD, va engager le déploiement des compteurs communicants Linky dès le mois de septembre 2019.
- L'objectif est un déploiement chez l'ensemble de ses clients avant la fin de l'année 2024.

#### **14-6 Vidange des plans d'eau « Les Gibbons le pré de l'Etang et les Gibbons le pré bas ».**

- Par arrêtés préfectoraux n° 2019/DDT/SEB et n° 20 19/DDT/SEB/366, le déclarant du Lycée Agricole Jean Marie Bouloux 86500 Montmorillon est autorisé à effectuer la vidange des deux plans d'eau en respectant les prescriptions générales de chaque arrêté.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu **le mercredi 28 août 2019 à 20 h** à la Mairie.

Le Secrétaire,

Le Maire,

**Henri LASNIER**

**Jacques LARRANT.**

**COMMUNE DE SAULGE**  
**PROCES VERBAL**  
**DE LA SEANCE DU 28 AOUT 2019 A 20h00.**

L'an deux mil dix-neuf le mercredi 28 août à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAULGE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques LARRANT, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 19 août 2019.

**Présents** : MM Jacques LARRANT, Henri LASNIER, Michèle ARLOT, Francis ROBIN, Elisabeth CHARRIER, Alice DUPONT, Bruno PUYDUPIN, Dominique CHARTIER, Suzanna FARNHAM.

Nathalie BERGERON donne pouvoir à Jacques LARRANT.

Yves LAURENCIER donne pouvoir à Francis ROBIN.

Franck SOURY donne pouvoir à Michèle ARLOT.

Christine BRETON donne pouvoir à Henri LASNIER.

Francis ROBIN a été élu secrétaire de séance.

**Ordre du jour.**

- 01-Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juillet 2019.
- 02-Programme de travaux 2019.
- 03-Demande d'ouverture d'une décharge de déchets inertes.
- 04-Validation du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M).
- 05-Fondation du Patrimoine.
- 06-Droit de préemption.
- 07-Approbation des nouveaux statuts du Syndicat Eaux de Vienne-Siveer et Adhésion des communes de Jouhet et Montmorillon.
- 08-Création du service de médecine de prévention CDG86.
- 09-Questions diverses.

**01-Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juillet 2019.**

Rectification au point 14-2 sur la dénomination des chats. Il convient de lire :

La commune se rapprochera de l'association « 30 millions d'amis » pour traiter le problème de prolifération des chats sauvages / harets.

Le procès-verbal de la séance du 30 juillet 2019 est approuvé à l'unanimité.

**Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0.**

**02-Programme de travaux 2019. Délib 2019-64.**

**02-1 Fonds patrimoine culturel CCVG**

Le Conseil Municipal sollicite de Madame la Présidente de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe une subvention au titre du « Fonds Patrimoine Culturel » pour la création d'un système de zones balisées pour la visite interactive de la commune de Saulgé pour un montant de 2 390,00 € hors taxes.

**Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0.**

#### **02-2 Village de gîtes**

- Le Conseil Municipal décide de baptiser les chalets « Pic épeiche » et « Martin pêcheur ».
- L'aménagement des abords des chalets (plantations) se fera à l'automne.
- En attente de la facturation de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.

#### **02-3 Piste de pump truck**

- Les travaux de création de la piste de pump truck sont toujours en attente.

#### **02-4 Travaux des eaux pluviales**

- Les travaux des eaux pluviales de la rue de la Papeterie sont reportés au 9 septembre 2019.

#### **02-5 Signalisation**

- La nouvelle signalisation est en place dans le centre bourg.

#### **02-6 Espace 2000**

- Une consultation est en cours pour les travaux de la salle Espace 2000.

#### **02-7 Appartement 1, Route de Poillieu**

- Les travaux de rénovation de l'appartement reprendront prochainement.

#### **03-Demande d'ouverture d'une décharge de déchets inertes. Délib 2019-65.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la demande d'ouverture d'une décharge de déchets inertes sous réserve que les déchets de type « pneumatiques », ne soient pas acceptés.

**Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0.**

#### **04-Validation du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M).**

Le Conseil Municipal décide de reporter ce point à la prochaine séance.

#### **05-Fondation du Patrimoine.**

Le Conseil Municipal propose de demander à la Communauté de Communes Vienne et Gartempe d'adhérer à la Fondation du patrimoine.

Ce point sera présenté en Conseil Communautaire.

## **06-Droit de préemption.**

Le Conseil Municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption urbain sur les biens cités ci-dessous :

- Parcelle AC 139 située 33, Avenue du Moulin des Dames d'une superficie de 1112 m2.
- Parcelle AC 140 située 31, Avenue du Moulin des Dames d'une superficie de 1135 m2.

**Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0.**

## **07-Approbation des nouveaux statuts du Syndicat Eaux de Vienne-Siveer et Adhésion des communes de Jouhet et Montmorillon. Délib 2019-66.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte la demande d'adhésion des communes de Jouhet et Montmorillon au syndicat « Eaux de Vienne-Siveer » ;
- autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre la procédure permettant à Madame La Préfète de prendre l'arrêté entérinant cette décision.

**Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0.**

## **08-Création du service de médecine de prévention CDG86. Délib 2019-67.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte la convention d'adhésion au service de médecine de prévention du Centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Vienne.
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au service de prévention du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne.

**Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0.**

## **09-Questions diverses.**

### **09-1 Recomposition du Conseil Communautaire Délib 2019-68.**

Suite à la délibération n° 2019-60, Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la sous-Préfecture a demandé des précisions concernant le choix émis par la Municipalité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Opte pour une répartition selon l'accord local à 77 délégués.

**Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0.**

### **09-2 Indemnité du Comptable du Trésor Public. Délib 2019-69.**

Le Conseil Municipal décide :

- de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983.
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an.



- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribué à Madame Valérie JEAMET, receveur municipal.
- De lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires.

**Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0.**

### 09-3 Fibre optique

- La fibre optique est activée à Saulgé. Monsieur le Maire précise à l'Assemblée que la commune n'avait pas été informée de sa mise en service.
- Un devis a été demandé à la société Orange pour la réouverture d'une ligne téléphonique à l'école et un abonnement internet.

### 09-4 Rentrée scolaire 2019

- Monsieur le Maire informe l'Assemblée que l'effectif à la rentrée scolaire de septembre 2019 est de 41 élèves.
- Concernant les activités périscolaires : il est demandé plus de rigueur dans la tenue des fiches de groupes.
- Le photocopieur sera livré et installé par la société Central Copie le Vendredi 30 août 2019.

### 09-5 Travaux dans la cuisine Délib 2019-70.

Le Conseil Municipal décide de créer une opération 249 pour l'achat d'une armoire froide positive à la cantine et effectue les virements de crédits ci-dessous :

#### INVESTISSEMENT BUDGET COMMUNE.

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.)-opération	Montant	Article (Chap.)-opération	Montant
2188 (21) Op 249 : Achat d'une armoire froide	3 000,00 €	021 (21) : Virement de la section d'investissement	3 000,00 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>3 000,00 €</b>

#### FONCTIONNEMENT BUDGET COMMUNE.

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.)-opération	Montant	Article (Chap.)-opération	Montant
022 (022) : Dépenses imprévues	-3 000,00 €		
023 (23) : Virement à la section d'investissement	3 000,00 €		
<b>Total Dépenses</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>Total Recettes</b>	

### 09-6 Résidence d'artistes

- La commune accueillera la Résidence d'Artistes du 04 au 10 novembre 2019.
- La programmation est actuellement en cours d'élaboration.

### 09-7 Espace 2000

- Monsieur ROBIN fait part à l'Assemblée d'un dépassement financier important lié aux factures de gaz de la salle Espace 2000.
- Les factures seront étudiées afin de connaître l'origine de ce dépassement important.

#### **09-8 Réunion des associations**

- La réunion annuelle des associations aura lieu le Jeudi 19 septembre à 20h00 à la Mairie.

**Fin de la séance : 22h25**

Les prochaines réunions du conseil municipal auront lieu **le Jeudi 26 septembre 2019** et **le Vendredi 18 octobre 2019 à 20 h** à la Mairie.

Le Secrétaire,

Le Maire,

**Francis ROBIN**

**Jacques LARRANT.**

**COMMUNE DE SAULGE**  
**PROCES VERBAL**  
**DE LA SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2019 A 20h00.**

L'an deux mil dix-neuf le jeudi 26 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAULGE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques LARRANT, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 17 septembre 2019.

**Présents** : MM Jacques LARRANT, Henri LASNIER, Michèle ARLOT, Yves LAURENCIER, Francis ROBIN, Franck SOURY, Bruno PUYDUPIN, Dominique CHARTIER, Nathalie BERGERON.

Elisabeth CHARRIER donne pouvoir à Michèle ARLOT.

Suzanna FARNHAM donne pouvoir à Francis ROBIN.

Alice DUPONT donne pouvoir à Dominique CHARTIER.

Absente : Christine BRETON.

Francis ROBIN a été élu secrétaire de séance.

**Ordre du jour.**

- 01-Approbation du procès-verbal de la séance du 28 août 2019.
- 02-Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
- 03-Programme de travaux 2019.
- 04-Personnel
- 05-Décisions modificatives budgétaires.
- 06-Contrat de maintenance du photocopieur avec Central Copie.
- 07-Approbation des nouveaux statuts du Syndicat Eaux de Vienne-Siveer.
- 08-Questions diverses.

**01-Approbation du procès-verbal de la séance du 28 août 2019.**

Le procès-verbal de la séance du 28 août 2019 est approuvé à l'unanimité.

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**

**02-Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.**

Suite à la demande de l'Etat de retravailler le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), Monsieur Olivier COLIN est venu présenter les plans nécessaires à améliorer pour rendre ce PLUI acceptable.

### **03-Programme de travaux 2019.**

#### **03-1 Espace 2000.**

Le Conseil Municipal accepte les devis suivants :

<b>Nom de l'Entreprise</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Montant Hors Taxes</b>
Entreprise LANNEAU et Fils	Restauration des façades de l'espace 2000 en bardage composite plus isolation.	20 925,40 €
Entreprise LANNEAU et Fils	Fourniture et pose ensemble des menuiseries en aluminium	6 749,88 €
SARL LES BELLES TOITURES	Travaux de couverture	5 120,52 €

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**

#### **04-Personnel. Délib 2019-71.**

Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat de PEC (Parcours Emploi Compétences) de Madame Roselyne MONNEREAU pour une durée allant du 05 décembre 2019 au 31 juillet 2020 pour qu'elle puisse faire valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> août 2020.

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**

#### **05-Décisions modificatives budgétaires.**

**Budget Commune Investissement dépenses. Délib 2019-72.**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Article (Chap.)-opération</b>	<b>Montant</b>	<b>Article (Chap.)-opération</b>	<b>Montant</b>
2128 OP 238 Aménagement Beumène	-782,40 €		
2158 OP 241 Amélioration réseaux d'eaux pluviales	782,40 €		
<b>Total Dépenses</b>	<b>0 €</b>	<b>Total Recettes</b>	

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**

**Budget Commune fonctionnement dépenses. Délib 2019-73.**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Article (Chap.)-opération</b>	<b>Montant</b>	<b>Article (Chap.)-opération</b>	<b>Montant</b>
022(022) : Dépenses imprévues	-3 000,00 €		
6411 (012) : Personnel titulaire	3 000,00 €		
<b>Total Dépenses</b>	<b>0 €</b>	<b>Total Recettes</b>	

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**

#### **06-Contrat de maintenance du photocopieur avec Central Copie. Délib 2019-74.**

le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le contrat de maintenance du photocopieur de type SHARP MX 2651matricule 95041314 de l'école et autorise Monsieur le Maire à signer celui-ci.

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**

#### **07-Approbation des nouveaux statuts du Syndicat Eaux de Vienne-Siveer. Délib 2019-75.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les modifications des statuts du Syndicat Eaux de Vienne-Siveer et autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre la procédure permettant à Madame La Préfète de prendre l'arrêté entérinant cette décision.

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**

**08-Questions diverses.**

**08-1 Trame Verte et Bleue et pollinisateurs 2017. Délib 2019-76.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la Convention N° 2017/RALPC-P-BE-219 relative à l'attribution d'une subvention d'un montant de 19310 € à la Commune de la Bussière, Lhonnaizé, Millac, Plaisance et Saulgé avec sensibilisation des citoyens dans le cadre de l'Appel à projets Trame Verte et Bleue et pollinisateurs 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de se retirer du projet Trame Verte et Bleue et pollinisateurs 2017.

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**

**08-2 Inauguration Montée en Débit.**

- L'inauguration de la Montée en Débit sur notre Commune aura lieu le vendredi 11 octobre 2019 à 14 H.

**Fin de la séance : 23h.**

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu **le vendredi 18 octobre 2019 à 20 h** à la Mairie.

Le Secrétaire,

Le Maire,

**Francis ROBIN**

**Jacques LARRANT.**

**COMMUNE DE SAULGE**  
**PROCES VERBAL**  
**DE LA SEANCE DU 18 OCTOBRE 2019 A 20h00.**

L'an deux mil dix-neuf le vendredi 18 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAULGE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques LARRANT, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 9 octobre 2019.

**Présents** : MM Jacques LARRANT, Henri LASNIER, Francis ROBIN, Elisabeth CHARRIER, Alice DUPONT, Bruno PUYDUPIN, Dominique CHARTIER, Nathalie BERGERON.

Michèle ARLOT donne pouvoir à Dominique CHARTIER.

Yves LAURENCIER donne pouvoir à Henri LASNIER.

Suzanna FARNHAM donne pouvoir à Francis ROBIN.

Franck SOURY donne pouvoir à Elisabeth CHARRIER.

Absente : Christine BRETON.

Francis ROBIN a été élu secrétaire de séance.

**Ordre du jour.**

01-Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2019.

02-Programme de travaux 2019.

03-Personnel.

04-Décision modificative budgétaire au budget Village de Gîtes.

05-Tarifs 2020.

06-Demande d'ouverture d'une décharge de déchets inertes.

07-Groupement de commandes avec l'Agence des Territoires de la Vienne.

08-Validation du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M).

09-Questions diverses.

**01-Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2019.**

Le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**

## **02-Programme de travaux 2019.**

### **02-1 Boîte à livres.**

La boîte à livres est fonctionnelle.

La boîte à livres sert de lieu d'échanges de lectures et permet le partage et la circulation des livres sur le territoire de la commune.

### **02-2 Espace 2000.**

L'entreprise LANNEAU et Fils commencera les travaux d'isolation et bardage de la façade de l'espace 2000 début janvier. Le changement des portes s'effectuera semaine 49.

## **03-Personnel. Délib 2019-77.**

En raison du départ à la retraite de l'agent rédacteur au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le Conseil Municipal décide de supprimer le poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à raison de 22 heures hebdomadaires au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**

## **04-Décision modificative budgétaire au budget Village de Gîtes. Délib 2019-78.**

Les employés municipaux ont travaillé pendant 104 heures pour le compte du programme Village de Gîtes. Il convient de facturer 104 h à 20 €uros de l'heure à ce budget et de reverser la somme de 2080 €uros au budget général.

De ce fait, le Conseil Municipal décide d'effectuer les virements de crédits ci-dessous :

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Article (Chap.)-opération</b>	<b>Montant</b>	<b>Article (Chap.)-opération</b>	<b>Montant</b>
60612 (011) Energie Electricité	-400,00 €		
60632 (011) Fournitures de petit équipement	-563,17 €		
61558 (011) Autres biens mobiliers	-466,83 €		
6262 (011) Frais de télécommunications	-200,00 €		
6215 (012) Personnel affecté par collectivité	1 630,00 €		
<b>Total Dépenses</b>	<b>0 €</b>	<b>Total Recettes</b>	

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**

## **05-Tarifs 2020.**

### **05-1 Tennis Communal. Délib 2019-79.**

Le Conseil Municipal fixe les tarifs 2020 comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>Tarifs en €uros</b>
Carte annuelle	38,00
A partir de la 2ème personne	27,00
Jeunes de moins de 18 ans de SAULGE	Gratuit
Location du court horaire pour une personne	4,00
Personne jouant avec un abonné	4,00
Carte pour un mois	19,00

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**

**05-2 Mini-Golf. Délib 2019-80.**

Le Conseil Municipal fixe les tarifs 2020 comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>Tarifs en €uros</b>
Une partie	2,50
Groupe de dix personnes	20,00
Carte annuelle	17,00
Jeunes de moins de 18 ans de SAULGE	Gratuit
Une balle perdue	2,50
Une canne perdue	30,00

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**

**05-3 Autres fournitures. Délib 2019-81.**

Le Conseil Municipal fixe les tarifs 2020 comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>Tarifs en €uros</b>
<b>Matériel manquant</b>	
Un verre	1,25
Une assiette	5,00
Un couvert à l'unité	1,60
Une tasse à café	1,25
Remplacement d'une coque de chaise	13,00
Prix de l'heure de ménage pour l'utilisation des bâtiments communaux	25,00
Une table d'extérieur du barnum	100,00
Un banc d'extérieur du barnum	37,00
Petit aimant	6,00
Gros aimant	9,00
<b>Photocopies</b>	
Photocopie des associations noir et blanc	0,08
Photocopie des associations couleur	0,20
Photocopie (dépannage des particuliers) A4 noir et blanc	0,25
Photocopie (dépannage des particuliers) A4 couleur	0,75
Photocopie (dépannage des particuliers) A3 noir et blanc	0,75
Photocopie (dépannage des particuliers) A3 couleur	1,50
Connexion à internet sortie imprimante copie A4 noir et blanc	0,25
Connexion à internet sortie imprimante copie A4 couleur	0,75
<b>Tirage de plans</b>	
Feuille A 4	1,00
Feuille A 3	2,00
<b>Tirage de relevé de propriété</b>	
Feuille A4	1,00
Feuille A3	2,00

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**



#### 05-4 Salle Espace 2000. Délib 2019-82.

Le Conseil Municipal fixe les tarifs 2020 comme suit :

Manifestation	LA JOURNEE Tarifs en Euros				JOUR SUPPLEMENTAIRE Tarifs en Euros			
	Associations de SAULGE ou invitées		Autres		Associations de SAULGE ou invitées		Autres	
	Sans chauffage	Avec chauffage	Sans chauffage	Avec chauffage	Sans chauffage	Avec chauffage	Sans chauffage	Avec chauffage
Réunions-Conférences-Vins d'honneur	75€00	100€00	110€00	135€00				
Concours de belote – Loto - Spectacle extérieur Dîner dansant – Thé dansant – Concert – Bals - Banquet	120€00	182€00			60€00	110€00		
Fêtes familiales et repas d'affaires			205€00	255€00			126€00	180€00
Activité commerciale - Associations extérieures avec entrée payante			300€00	370€00			180€00	235€00
Utilisation de la vaisselle	15 Euros la caisse de 40 couverts							
Sonorisation	50€00							
Arbre de Noël de l'Ecole. Don du sang	GRATUIT							

Une caution d'un montant de mille Euros (**1000 Euros**) sera demandée à la remise des clés.

Une caution d'un montant de quatre cents Euros (**400 Euros**) sera demandée pour la location de la sonorisation.

La réservation de la salle espace 2000 ne deviendra effective qu'après le versement d'un acompte de soixante Euros (**60 Euros**). Cette somme restera acquise à la Commune en cas de dédit.

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**

#### 05-5 Salle d'activités (à la disposition des associations de Saulgé ou associations invitées). Délib 2019-83.

Le Conseil Municipal fixe les tarifs 2020 comme suit :

MANIFESTATION	LA JOURNEE	
	Associations de Saulgé ou associations invitées	
	Une utilisation gratuite par an	
	Sans chauffage	Avec chauffage
Réunions conférences - Vins d'honneur	22€00	34€00
Concours de belote – Loto – Exposition vente	45€00	80€00
Majoration pour le lendemain	36€00	68€00
Ecole – Don du sang	GRATUIT	

La capacité de la Salle d'activités est limitée à soixante personnes.

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**

#### **05-6 Location de deux barnums. Tarifs 2020. Délib 2019-84.**

Le Conseil Municipal décide de mettre les barnums à la disposition des utilisateurs d'Espace 2000 moyennant une redevance de **cent Euros (100 Euros)** pour une journée.

La réservation des deux barnums ne deviendra effective qu'après le versement d'un acompte de **vingt Euros (20 Euros)**. Cette somme restera acquise à la Commune en cas de dédit. Les tables et les bancs d'extérieur pourront être utilisés, même en cas de dédit.

Une caution de deux cents Euros (200 Euros) sera demandée à la réservation.

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**

#### **05-7 Cantine scolaire. Délib 2019-85.**

Le Conseil Municipal décide de fixer pour l'année **2020** le prix du repas à la cantine scolaire à la somme à deux Euros quatre-dix centimes (**2,90 Euros**).

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**

#### **05-8 Concessions cimetière. Délib 2019-86.**

Le Conseil Municipal fixe les tarifs 2020 comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>Tarifs en Euros</b>
<b>Tarifs des concessions</b>	
Concession trentenaire (le mètre carré)	37,00
Concession cinquantenaire (le mètre carré)	82,00
<b>Tarifs du Columbarium</b>	
Concession trentenaire (une case)	490,00
Dispersion des cendres	25,00
Achat de la porte d'une case de columbarium	110,00

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**

#### **05-9 Intervention à la place ou pour le compte des particuliers. Délib 2019-87.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les services de la Mairie sont quelquefois obligés de prendre des dispositions nécessaires à la place des particuliers pour assurer la sécurité de la circulation et des personnes (exemple : dégagement des arbres tombés sur la route) ou pour la fourniture et pose d'une tête de buse.

<b>Libellés</b>	<b>Tarifs en Euros</b>
<b>Tarifs 2020</b>	
Fourniture et pose de deux têtes de buse	390,00 Euros
Intervention d'urgence sur le domaine public à la place d'un privé	25 Euros de l'heure
Intervention d'urgence sur le domaine public à la place d'un privé Avec engin et matériel	50 Euros de l'heure

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**

## 05-10 Tarifs des chalets 2020. Délib 2019-88.

Le Conseil Municipal fixe les tarifs 2020 des chalets comme suit :

SAISON	MOIS (C'est le 1 <sup>er</sup> jour de location qui détermine la saison)	NUIT *2 nuits consécutives minimum	SEMAINE
Basse saison	Janvier à mai Octobre à décembre	50,00 €	200,00 €
Moyenne saison	Juin et septembre	55,00 €	250,00 €
Haute saison	Juillet et août	60,00 €	300,00 €

Réservation à la nuit le lundi précédant la location au plus tôt.

DEPOT DE GARANTIE		
Nuits	néant	Chèque au moment de la réservation
Semaine	50,00 €	

CAUTION		
Nuits	300,00 €	Chèque au moment de l'entrée dans la location

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**

## **06-Demande d'ouverture d'une décharge de déchets inertes. Délib 2019-89.**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande d'enregistrement présentée par la SASU IRIBARREN BETON pour l'exploitation, au lieu-dit « la Grande pièce des Mâts » commune de Saulgé, d'une installation de stockage de déchets inertes, activité figurant à la nomenclature des Installations Classées sous réserves que les pneumatiques usagés soient exclus du stockage.

En effet ce type de déchets a suscité dans le village une polémique, justifiée ou non, dans les années passées.

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**

## **07- Groupement de commandes avec l'Agence des Territoires de la Vienne. Délib 2019-90.**

Le Conseil Municipal approuve la création du groupement de commandes pour l'acquisition de solutions informatiques. Il approuve la convention constitutive de ce groupement et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**

## **08-Validation du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M.) Délib 2019-91.**

Vu les articles L 125-2 et L 125-5 L 563-3 et R 125-9 à R 125-27 du Code de l'Environnement qui précisent le droit à l'information de chaque citoyen sur les risques majeurs, les mesures de sauvegarde pour s'en protéger et définissent le contenu et la forme de cette information,

le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) a pour but d'informer les habitants sur les risques naturels et technologiques qui concernent la Commune, sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre ainsi que sur les moyens d'alerte en cas de survenance d'un risque.

Il vise également à indiquer les consignes de sécurité individuelles à respecter.

Le Conseil Municipal adopte le D.I.C.R.I.M et confie le soin à Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures utiles pour informer la population sur les risques majeurs présents sur le territoire communal.

Ce document sera mis en consultation à la Mairie et sera mis en ligne sur le site internet de la Commune.

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**

## **09-Questions diverses.**

### **09-1 Cession de la parcelle AC 1530. Délib 2019-92.**

- Le Conseil Municipal décide de vendre à M. et Mme PERSILLET la parcelle AC 1530 d'une superficie de 113 m<sup>2</sup> moyennant le prix de 0,50 €uros le m<sup>2</sup> soit 56,50 €uros.

**Votants : 12/ Pour : 12/ Contre : 0/ Abstention : 0**

### **09-2 Dotation Globale de Fonctionnement**

- Suite à la fusion des Communautés de Communes au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Commune enregistre une perte de 29000 €uros sur la Dotation Globale de Fonctionnement pour l'année 2019.
- La Communauté de Communes étudie une solution solidaire pour que les communes les plus pénalisées bénéficient d'une compensation.

### **09-3 Sinistrés du Département de l'Aude.**

- Le Conseil Départemental de l'Aude remercie la commune de Saulgé pour être venue en aide aux sinistrés du Département de l'Aude.

### **09-4 Résidence d'artistes.**

- La résidence d'artiste aura lieu du 04 au 10 novembre.
- Des temps de rencontres sont prévus avec les habitants et les scolaires.
- La restitution se déroulera le samedi 10 novembre de 10 h à 18 h à Espace 2000.

**Fin de la séance : 11 H 30.**

Les prochaines réunions auront lieu **le mardi 19 novembre** et **le lundi 16 décembre 2019 à 20 h** à la Mairie.

Le Secrétaire,

Le Maire,

**Francis ROBIN**

**Jacques LARRANT.**

**COMMUNE DE SAULGE**

**PROCES VERBAL**

**DE LA SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2019 A 20h00.**

L'an deux mil dix-neuf le mardi 19 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAULGE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques LARRANT, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 13 novembre 2019.

**Présents** : MM Jacques LARRANT, Henri LASNIER, Michèle ARLOT, Yves LAURENCIER, Francis ROBIN, Elisabeth CHARRIER, Franck SOURY, Alice DUPONT, Bruno PUYDUPIN, Dominique CHARTIER, Christine BRETON, Nathalie BERGERON.

Suzanna FARNHAM donne pouvoir à Francis ROBIN.

Francis ROBIN a été élu secrétaire de séance.

**Ordre du jour.**

01-Approbation du procès-verbal de la séance du 18 octobre 2019.

02-Programme de travaux 2019.

03-Assurance statutaire du personnel.

04-Convention de mécénat avec Sorégies.

05-Résidence d'artistes.

06-Course COMC

07-Questions diverses.

**01-Approbation du procès-verbal de la séance du 18 octobre 2019.**

Le procès-verbal de la séance du 18 octobre 2019 est approuvé à l'unanimité.

**Votants : 13/ Pour : 13 / Contre : 0/ Abstention : 0**

## **02-Programme de travaux 2019.**

### **02-1 Le point sur les programmes 2019.**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal sur la gestion des programmes ci-dessous :

<b>Programme</b>	<b>Inscrit au budget</b>	<b>Consommation</b>	<b>Solde</b>	<b>Besoins supplémentaire</b>
Achat tracteur	70 800,00 €	70 800,00 €	0,00 €	
Eaux pluviales	60 782,40 €	60 782,40 €	0,00 €	
Eclairage du pont	3 900,00 €	3 899,66 €	0,34 €	Capot
Village de gîtes	180 000,00 €	101 605,70 € 64 402,52 €	13 991,77 € 1 660,60 €	Peinture Plantations, divers Eclairage serrure
Requalification aire de loisirs	29 804,73 €	11 072,13 € 17 877,60 €	855,00 €	Peinture salle d'activités et gîte
Espace 2000	43 200,00 €	39 354,96 €	3 845,04 €	Plafond de l'entrée de service Porte de la réserve Sèche mains
Signalisation	7 000,00 €	3 001,04 €	3 988,96 €	Panneau poids lourd à Poillieu
Achat de matériel	1 000,00 €	355,00 €	665,00 €	
Achat armoire froide cantine	3 000,00 €	1 972,48 €	1 027,52 €	
Logement route de Poillieu	18 000,00 €	5 616,62 € 7 066,48 €	5 316,90 €	
Réserve foncière	13 408,92 €	2 500,00 € 300,00 E	10 608,92 €	
Reprise de concessions	3 336,00 €	2 617,47 €	718,53 €	
Cimetière	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €	
Aménagement zones à construire	16 500,00€	0,00 €	16 500,00 €	
Aménagement Beumène	38 708,83 €	0,00 €	38 708,83 €	
Réaménagement zone de stockage	5 585,62 €	0,00 €	5 585,62 €	
Panneau d'information	14 400,00 €	0,00 €	14 400,00 €	
Articulture	1 570,75 €	0,00 €	1 570,75 €	

### **02-2 Peinture.**

Le Conseil Municipal accepte les devis de l'entreprise JOFFRE concernant la réfection des façades des Chalets B et C, de la salle des activités, du gîte et de la Mairie.

<b>Lieu</b>	<b>Montant H.T en Euros</b>	
Chalets	4 349,63 €	peinture
Salle d'activités	5 632,52 €	peinture
Gîte	3 237,82 €	peinture
Mairie	597,13 €	Ton bois

**Votants : 13/ Pour : 13/ Contre : 0/ Abstention : 0**

### **02-3 Décisions modificatives. Délib 2019-93.**

Le Conseil Municipal accepte d'effectuer un virement de crédit à l'opération 217 pour effectuer des travaux de peinture.

#### **INVESTISSEMENT BUDGET COMMUNE.**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Article (Chap.)-opération</b>	<b>Montant</b>	<b>Article (Chap.)-opération</b>	<b>Montant</b>
2128(21)-217 Requalification de l'aire de loisirs	9 000,00 €	021 (21) : Virement de la section d'investissement	6 000,00 €
2152(21)-243 Panneaux de signalisation	-3 000,00 €		
<b>Total Dépenses</b>	<b>6 000,00 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>6 000,00 €</b>

#### **FONCTIONNEMENT BUDGET COMMUNE.**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Article (Chap.)-opération</b>	<b>Montant</b>	<b>Article (Chap.)-opération</b>	<b>Montant</b>
022 (022) : Dépenses imprévues	-6 000,00 €		
023 (23) : Virement à la section d'investissement	6 000,00 €		
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>0,00 €</b>

**Votants : 13/ Pour : 13/ Contre : 0/ Abstention : 0**

### **03-Assurance statutaire du personnel. Délib 2019-94.**

Le Conseil Municipal adopte les conditions particulières relatives aux conditions générales du contrat CNP version 2020 pour les agents affiliés à la CNRACL et à l'IRCANTEC et autorise Monsieur le Maire à signer les contrats CNP assurances.

Le contrat est conclu pour une durée d'un an. Il prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 et prend fin en décembre 2020.

Le taux de la prime est fixé à :

- Agents CNRACL : 5,18%
- Agents IRCANTEC : 1,65%

**Votants : 13/ Pour : 13/ Contre : 0/ Abstention : 0**

### **04-Convention de mécénat avec Sorégies. Délib 2019-95.**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal l'avenant n° 3 à la convention de mécénat signée en 2016 avec la Sorégies.

Cette convention détermine les conditions de l'opération au bénéfice de la Commune et a pour objet d'offrir les prestations nécessaires à la pose et la dépose sur candélabres ou supports bétons des guirlandes lumineuses pour la période des fêtes de fin d'année.

L'avenant porte sur le renouvellement de la convention pour 2019 et précise le montant du don pour la campagne 2019 de pose et dépose des guirlandes lumineuses.

La contribution versée par la Sorégies à la Commune est évaluée à 591 €uros Hors Taxes pour l'année 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte l'avenant N° 3 à la convention de mécénat entre la Sorégies et la Commune de Saulgé et autorise Monsieur le Maire à signer celui-ci.



**Votants : 13/ Pour : 13/ Contre : 0/ Abstention : 0**

### **05-Résidence d'artistes. Délib 2019-96.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de rembourser à Madame GARGOUIL-FERRÉ Marie-José domiciliée au lieu-dit le Châtain 16390 PALLUAUD les frais de déplacements occasionnés lors de la résidence d'artistes du 04 au 10 novembre 2019.

Le montant des frais de déplacements s'élève à la somme de quatre-vingt-seize €uros soixante centimes (322 kms x 0,30 €uros = 96,60 €)

**Votants : 13/ Pour : 13/ Contre : 0/ Abstention : 0**

### **06-Courses cyclistes.**

#### **06-1 Course de la municipalité.**

- Le prix de la municipalité et du Comité des Fêtes aura lieu le samedi 28 mars 2020.

#### **06-2 Course COMC.**

- Le départ réel d'une épreuve Cycliste Internationale Espoirs : l'Etoile d'Or (3<sup>ème</sup> manche de la Coupe du Monde UCI des nations U23) aura lieu le dimanche 3 mai 2020 à Espace 2000.

### **07-Questions diverses.**

#### **07-1 Personnel.**

- Le Conseil Municipal décide de recruter un agent contractuel à raison de 22 h pour exercer les fonctions d'agent administratif polyvalent pour une durée de six mois.

#### **07-2 Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.**

- Il est demandé à la commune de réduire les demandes de zones à construire pour satisfaire aux exigences de l'Etat.

#### **07-3 Projet éolien sur la Commune de Plaisance.**

- L'arrêté préfectoral n° 2019-DCPPAT/BE-246 en date du 13 novembre 2019 autorise Monsieur le Président de la société ENERTRAG POITOU CHARENTES IV, à installer et à exploiter un parc éolien sur le territoire de la commune de Plaisance en limite immédiate de la commune de Saulgé le long de la D5.

#### **07-4 107<sup>ème</sup> éditions du Tour de France**

- ❖ Le Tour de France 2020 empruntera les routes du Département de la Vienne lors de deux étapes et en particulier celles de la commune de Saulgé au cours de la 12<sup>ème</sup> étape : Chauvigny/Sarran (Corrèze) le jeudi 9 juillet 2020.
- Afin de préparer ces deux étapes, une réunion aura lieu le mardi 17 décembre 2019 à 9 h 30 à la Préfecture de la Vienne.

#### **07-5 Implantation des armoires de Rue de Fibre Optique.**

- Dans le cadre du déploiement du réseau Très Haut Débit VIENNE la Société Intercom Technologies va installer une armoire de Rue couleur vert sapin sise à l'adresse 40, Avenue de la Bringuetterie au lieu du 41 initialement prévu.

#### **07-6 Ecole**

- Une auxiliaire de vie scolaire assure la garderie du matin à l'école.
- Un contrat de détachement conclu par l'association intermédiaire JOB'SERVICES a été mis en place.

#### **07-6 Marché de Noël**

- Une réunion d'organisation aura lieu le jeudi 5 décembre 2019 à 20 h à la Mairie.

**Fin de la séance : 22 H 35.**

La prochaine réunion aura lieu **le lundi 16 décembre 2019 à 20 h** à la Mairie.

Le Secrétaire,

Le Maire,

**Francis ROBIN**

**Jacques LARRANT.**

**COMMUNE DE SAULGE**

**PROCES VERBAL**

**DE LA SEANCE DU 16 DECEMBRE 2019 A 20h00.**

L'an deux mil dix-neuf le lundi 16 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAULGE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques LARRANT, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 10 décembre 2019.

**Présents** : MM Jacques LARRANT, Henri LASNIER, Michèle ARLOT, Yves LAURENCIER, Francis ROBIN, Elisabeth CHARRIER, Franck SOURY, Bruno PUYDUPIN, Dominique CHARTIER, Christine BRETON, Nathalie BERGERON.

Alice DUPONT donne pouvoir à Jacques LARRANT.

Suzanna FARNHAM donne pouvoir à Francis ROBIN.

Francis ROBIN a été élu secrétaire de séance.

**Ordre du jour.**

01-Approbation du procès-verbal de la séance du 19 novembre 2019.

02-Programme de travaux 2019.

03-Personnel.

04-Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

05-Compte-rendu de la visite des gîtes de France pour les chalets.

06-Droit de préemption urbain.

07-Demande de subvention urgente : Séisme en Albanie.

08-Questions diverses.

**01-Approbation du procès-verbal de la séance du 19 novembre 2019.**

Le procès-verbal de la séance du 19 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

**Votants : 13/ Pour : 13 / Contre : 0/ Abstention : 0**

## **02-Programme de travaux 2019.**

### **02-1 Chalets**

- L'entreprise de peinture Yannick JOFFRE a été choisie pour assurer la peinture extérieure des chalets.

### **02-2 Aire de Loisirs.**

- La réalisation de la piste « PUMP TRACK », actuellement interrompue en raison du mauvais temps, est prévue au printemps au prix convenu.

### **02-3 Salle Espace 2000.**

- Les portes de l'entrée principale et de la cuisine sont changées.
- L'entreprise LANNEAU et Fils doit intervenir en janvier pour la restauration de la façade

### **02-4 Cabine aux livres.**

- L'inauguration de la cabine aux livres aura lieu le 22 décembre 2019 à 19 h.

### **02-5 Panneau informatif.**

- Le Conseil Municipal envisage l'achat d'un panneau informatif.

## **03-Personnel. Délib 2019-97. Délib 2019-98. Délib 2019-99. Délib 2019-100.**

03-1 Le Conseil Municipal décide de supprimer le poste de rédacteur à raison de 35 h hebdomadaires au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

03-2 Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif contractuel relevant de la catégorie C à raison de 22 h hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

03-3 Le Conseil Municipal adopte le tableau des emplois suivant au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

<b>CADRES OU EMPLOIS</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Effectif</b>	<b>Durée hebdomadaire de service</b>
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>			
Adjoint Administratif Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	35 heures
Adjoint Administratif contractuel	C	1	22 heures
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>			
Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	2	35 heures
Adjoint Technique	C	2	35 heures
Adjoint Technique	C	1	20 heures
<b>FILIERE SOCIALE</b>			
Agent Spécialisé Principal de 1 <sup>ère</sup> classe des écoles maternelles.	C	1	26 heures
<b>TOTAL</b>		<b>8</b>	

03-4 Le Conseil Municipal souhaite récompenser le travail accompli pendant 27 ans par Mme Marie-Thérèse ARNOU, rédactrice. Il vote une gratification de 350 €uros à l'occasion de son départ à la retraite.

#### **04-Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).**

Le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes de Vienne et Gartempe n'a pas été approuvé par les commissions chargées de son analyse et doit être revu.

Il donnait, en particulier, une part trop importante à l'artificialisation des sols au détriment de la préservation des surfaces agricoles. Une nouvelle restriction des surfaces à construire devra donc être opérée au profit de la densification de l'habitat. Cette densification passe par la rénovation des logements vacants et leur mise sur le marché immobilier. C'est ainsi que les communes sont amenées à instaurer une taxe sur les logements vacants pour inciter les propriétaires à louer ou vendre leurs maisons vacantes.

Il est prévu que le nouveau projet soit arrêté avant les prochaines échéances municipales de mars, ce qui laisse peu de temps pour son élaboration.

#### **05-Compte-rendu de la visite des gîtes de France pour les chalets. Délib 2019-101. Délib 2019-102.**

Le Conseil Municipal accepte d'adhérer aux gîtes de France pour les deux chalets moyennant la somme de 404,80 €uros pour l'année 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs 2020 à partir du 04 janvier 2020 pour la location des chalets comme suit :

<b>SAISON</b>	<b>MOIS</b> (C'est le 1 <sup>er</sup> jour de location qui détermine la saison)	<b>NUIT</b> *2 nuits consécutives minimum	<b>SEMAINE</b>
Basse saison	04 Janvier au 13 juin 12 septembre au 02 janvier 2021	55,00 €	250,00 €
Haute saison	13 juin au 12 septembre 2020	60,00 €	300,00 €

-Réservation à la nuit le lundi précédant la location au plus tôt.

<b>DEPOT DE GARANTIE</b>		
Nuits	néant	Chèque au moment de la réservation
Semaine	55,00 €	

<b>CAUTION</b>		
Nuits		Chèque au moment de l'entrée

Semaine	300,00 €	dans la location
---------	----------	------------------

**Votants : 13 / Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0**

### **06-Droit de préemption urbain.**

Le Conseil Municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption sur les biens cités ci-dessous :

- Parcelle AB 57 située 31, Rue des Rousselières d'une superficie de 3962 m2.
- Parcelle AC 165 située 11, Avenue du Moulin des Dames d'une superficie de 1135 m2.

### **07-Demande de subvention urgente : Séisme en Albanie. Délib 2019-103**

- Le Conseil Municipal souhaite exercer sa solidarité mais à la commune du Teil en Ardèche victime elle aussi d'un séisme plutôt qu'à l'Albanie.
- Il accepte de verser une subvention d'un montant de 200 €uros à la commune de Teil en Ardèche suite au séisme de magnitude 4, 4 survenu le 11 novembre.

### **08-Questions diverses.**

#### **08-1 Association Mont Plateau.**

- Cette association a pour objet de fédérer et mettre en réseau tous les acteurs motivés par l'approvisionnement de proximité dans la restauration collective du Pays Montmorillonnais. Sa mise en œuvre s'inscrit dans une perspective de développement durable par sa contribution à l'économie locale et ses réponses aux enjeux sociétaux et environnementaux.
- L'association mettra en œuvre des actions de sensibilisation, d'animation et de formation, pour s'inscrire dans une démarche éducative globale.
- Le Conseil Municipal accepte l'adhésion à l'association Mont' Plateau pour l'année 2020.

#### **08-2 Appel à projet Régional RURALITE, projet de structuration de l'offre maraîchère en Sud-Vienne. Délib 2019-104.**

Le Conseil Municipal émet :

1. Son accord sur la participation de la commune à un groupement d'initiative pour répondre à l'appel à projet RURALITÉ.
2. Accepte de participer au financement de l'opération à raison de 1500 €uros sous réserve de l'obtention d'une subvention de la Région Nouvelle-Aquitaine de 60% de ce montant.

#### **08-2 Projet éolien.**

- Monsieur le Maire a attiré l'attention de Madame La Sous-Préfète sur les inquiétudes que suscite la traversée de la Commune par des câbles 20 000 volts souterrains assurant le raccordement de trois parcs éoliens au poste source de Montmorillon.
- Sans réponse à son courrier du 23 mars 2019, il enverra un nouveau courrier faisant état de considérations nouvelles et d'inquiétudes grandissantes.
- Il prendra un arrêté à titre conservatoire, pour interdire la traversée de la commune par ces câbles en attendant une réponse aux questions de sûreté et de protection de l'environnement.

**Fin de la séance : 22 h 32.**

**Dates des prochaines réunions du Conseil Municipal :**

- Le mercredi 15 janvier 2020 à 20 h 00.
- Le jeudi 20 février 2020 à 20 h 00.
- Le vendredi 13 mars 2020 à 20 h 00.

Le Secrétaire,

Le Maire,

**Francis ROBIN**

**Jacques LARRANT.**